



## Contribution

**Groupe Economie Circulaire  
Conseil de développement  
de Montpellier Méditerranée  
Métropole**



**Plus d'emplois, plus de liens, plus de « mieux vivre »  
avec l'économie circulaire  
Un pari sur l'implication citoyenne**

**Préambule, propositions, annexes**

Page 2

Page 8

Page 17



## 1. Préalable

Le groupe de travail *Economie circulaire* a été mis en place suite à **l'auto-saisine** présentée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022<sup>1</sup>.

Le présent document synthétise quelques **propositions d'orientations pour la collectivité**, ainsi qu'un certain nombre de thèmes à approfondir pour les mois à venir.

En préalable, nous présentons :

- un rappel rapide sur l'économie circulaire et ses enjeux, complété en annexe par une présentation plus complète ;
- un état des lieux de la situation de l'économie circulaire sur notre territoire, qui est bien sûr incomplet et méritera d'être enrichi ;
- une brève présentation du groupe de travail et de ses modalités de fonctionnement.

→ **L'économie circulaire, concilier cohésion sociale et préservation des ressources non renouvelables.**

L'économie circulaire vise à produire des biens et services de manière plus durable en limitant la consommation, le gaspillage des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique **le plus économe possible en ressources**.

Elle s'inscrit dans une démarche beaucoup plus large de la nécessaire invention d'un nouveau modèle de société pour faire face aux **défis** du réchauffement climatique, de l'érosion de la biodiversité mais aussi aux défis de cohésion sociale, permettant à chacune et à chacun de vivre dignement.

---

<sup>1</sup> CODEV, *Préambule du Conseil de Développement de Montpellier Méditerranée Métropole 2021-2026*, Collection Lumières citoyennes n°1, p.13





Dans un laps de temps de plus en plus court, nos sociétés sont confrontées à la nécessité de concilier les impératifs sociaux avec ceux liés au devenir de notre planète.



Les **17** objectifs de développement durable des Nations Unis peuvent être une bonne boussole pour l'action ; bien sûr, la situation dans nos pays dits développés n'a rien à voir à celles qui continuent à prévaloir dans la majeure partie des pays du monde ; pour autant, il reste beaucoup à faire.

Le **28 juillet** a été le jour dit « du dépassement de la terre » pour cette année 2022 ; ce jour-là, l'humanité a épuisé les ressources que la Terre génère en un an.

Cette date est calculée pour l'ensemble de l'humanité. Si elle était calculée pour notre continent européen, cette date serait quelque part en **avril** ! Cet indicateur a le mérite de la simplicité, il illustre le bon en avant nécessaire et donc **les politiques audacieuses** à mettre en œuvre pour faire face à ces défis !

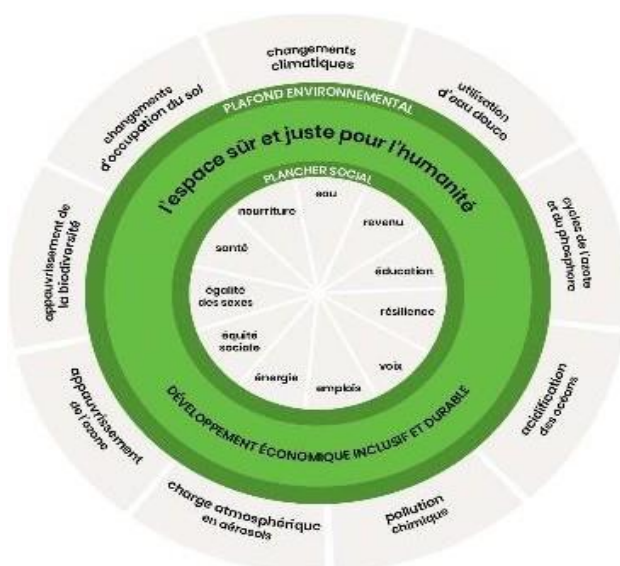


Diagramme de la théorie du donut.  
Source : [oxfamfrance.org](http://oxfamfrance.org)



## → Un cadre institutionnel et réglementaire relativement récent, ouvrant des perspectives importantes pour l'économie circulaire

Pacte vert européen, loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015, loi « Anti-gaspillage pour une économie circulaire » (AGEC) promulguée le 10 février 2020, Loi « Climat et Résilience », promulguées le 22 août 2021, contribuent à un cadre réglementaire, peut-être insuffisant par rapport aux enjeux, mais qui renforce **le champ des possibles dans l'économie circulaire**.

Un plan régional d'action de l'économie circulaire, résultat d'une vaste consultation a été adopté par l'assemblée régionale en novembre 2019. Une plate-forme, CYCLOP, permet à l'ensemble des acteurs concernés d'échanger.

C'est dans ce cadre que se développe l'action de la Métropole de Montpellier. La politique phare en est la politique « **O déchet** » dont les enjeux sont considérables, sur le plan humain, technique et financier. Cette politique se traduit également par l'appui à de multiples dispositifs de réemploi, de recyclage, comme la création de ressourceries, recycleries, etc.

On peut noter qu'en mai avec date butoir en juillet, la Métropole a lancé **un appel à projets** à destination des associations, afin de soutenir les projets et initiatives qui permettent de réduire les déchets ménagers et assimilés du territoire.

En juin, avec date de clôture fin septembre, **un appel à manifestation d'intérêt**, AMI EC'O a été lancé par la Métropole associée à d'autres acteurs publics et privés avec l'objectif d'identifier de nouvelles solutions de réemploi : mise en place de consignes, développement de filières d'éco-conception, de ressourceries, etc.

Il s'agit d'identifier les **besoins** des porteurs de projets en matière d'accompagnement, de communication, de recherche de foncier et de financement.

Cet appel à projet et cet appel à manifestation d'intérêt confortent des propositions débattues au sein du groupe de travail et leurs résultats devraient permettre de préciser ces propositions.

## → Le groupe de travail « économie circulaire »

Il est constitué de **18 personnes**, membres du CODEV volontaires pour travailler sur ce thème, représentant une **diversité** intéressante d'acteurs : responsables d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, porteurs de projets, représentants institutionnels, citoyens investis dans des associations porteuses d'initiative dans le domaine de l'économie circulaire, membres de conseils de quartier, représentants de communes de la métropole.



Afin d'approfondir ses réflexions, deux sous-groupes de travail ont été créés, avec des séances régulières de mise en commun.



Une première réunion a permis aux membres du groupe de définir ce qui leur paraissait essentiel dans l'économie circulaire, à travers quelques mots clés autour duquel chacune et chacun pouvait se reconnaître : **écoblog** (pour favoriser l'échange entre membres du groupe), **résilience**, **pragmatisme**, **innovation**, **inclusion**, **monnaie locale**, **développement économique**, **initiatives citoyennes**.

De manière synthétique, on pourrait dire que les orientations du groupe de travail se sont focalisées vers une économie circulaire :

- proposant des services au plus près des populations, et notamment des populations **à faible pouvoir d'achat**,
- s'insérant dans la monde de l'économie sociale et solidaire,
- fortement portée par des initiatives citoyennes,
- avec une dimension **insertion/formation** importante.



Par la suite, au cours des réunions suivantes, ou de rencontres :

- L'intervention de Chloé Perreau, Responsable du service Prévention et économie circulaire, a permis d'avoir une photographie **des actions de la métropole**, ainsi que des projets et réflexions en cours.
- L'intervention de Catherine RIBOT, élue communautaire en charge des achats publics pour présenter le **Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)** a permis d'avoir un état des lieux sur la mise en œuvre de ce schéma.
- L'intervention du **Vieux Biclou, de OC Consigne**, la rencontre plus tard avec **Repair Café** ont permis d'avoir une première photographie de la diversité des activités d'économie circulaire et des défis auxquelles elles étaient confrontées.
- La rencontre organisée le 12 juillet par la **conciergerie participative** dans la zone d'activités EUREKA, avec une trentaine d'entreprises, le plus souvent jeunes, le plus souvent petites, mais pas toujours, dans des domaines d'activités très variés a mis en valeur la diversité et la richesse des initiatives prises par les uns et les autres, le dynamisme des porteurs de projets, et leur intérêt à se rencontrer et à échanger.
- Enfin, la présentation début mars aux membres du CODEV de « **MED Vallée** » et la participation le 27 juin à la soirée de lancement de MED Vallée avec quelque 800 participants ont permis de commencer à cerner un projet ambitieux, complexe, multiforme, mais difficile à saisir pour celles et ceux qui ne sont pas impliqués dans ce type de démarche.

Bien d'autres rencontres auraient été souhaitables pour mieux saisir la diversité des acteurs, leurs attentes, les attentes citoyennes mais rappelons que toute cette action est basée sur l'implication bénévoles des membres impliqués.

Cependant, toutes ces rencontres et les échanges qui en ont suivi ont permis d'élaborer une série de premières **propositions**, mais aussi de lister les **thèmes** qui pourraient être approfondis au cours des prochaines années.





## → Orientation stratégique des travaux du groupe

Partant des 7 piliers qui définissent l'économie circulaire, la commission a décidé de poursuivre sa réflexion selon deux entrées :

- **Celle de l'OFFRE du côté des ACTEURS ECONOMIQUES** qui produisent les biens et services,
- **Celle de la DEMANDE du côté des CONSOMMATEURS et des CITOYENS.**

A partir de cette distinction, nous nous sommes donnés comme mission d'identifier des idées, orientations, projets à soumettre aux élus qui sont articulés selon ces deux approches :

- **La première approche** concerne les entreprises et acteurs institutionnels qui leurs sont liés (organismes consulaires, fédérations et syndicats professionnels, etc...),  
Il s'agit donc en matière d'économie circulaire d'identifier, de favoriser, d'impulser de l'écoconception, de l'écologie industrielle et territoriale et de l'économie de la fonctionnalité.
- **La deuxième approche** concerne les particuliers dans leur identité de consommateurs, de citoyens ou d'associations. Là, nous avons cherché à identifier et favoriser une partie des R sur la gestion des déchets, la sobriété dans la consommation (réduire, réparer, réutiliser, refuser...), ainsi que la consommation responsable.

Il va de soi que cette double approche se veut pragmatique avec le but de constituer deux sous-groupes plus petits et plus pertinents, avec de régulières mise en commun, alors même que les 7 piliers de l'économie circulaire se déclinent très souvent dans une interconnexion complète.

Ainsi, une partie des **R** est totalement du ressort des entreprises et unités de production.



## 2. Les propositions d'actions

→ Engager une campagne de communication grand public sur les 5 R

La métropole met en œuvre une politique de longue haleine sur le « O déchet ». Bien sûr, cette politique nécessite d'être continuée, approfondie et afin qu'elle arrive à tous les habitants et surtout que ceux-ci s'approprient des « bons gestes ». En tant que citoyen, on peut se rendre compte chaque jour de l'état de la situation, des gestes aujourd'hui acquis et des nombreux autres qui restent à acquérir.

Progressivement, cette politique de communication pourrait se compléter par une politique audacieuse sur les « **100% » R : Réemploi, Recyclage, Réparation, Réutilisation, Réduction, mettant en valeur les bonnes pratiques sur chacun de ces thèmes, invitant les habitants à se les approprier.**

→ Promouvoir une politique active d'incitation à l'implication citoyenne.

A travers cette campagne de communication, l'objectif serait d'inciter les habitants à se mobiliser, de montrer aux habitants les actions auxquelles ils peuvent participer et/ou dont ils peuvent être bénéficiaires, **simple découverte et sensibilisation ou petites actions** du quotidien qui vont toutes dans le sens de l'économie circulaire : compostage, réparation, protection des ressources naturelles, énergies renouvelables, permaculture, utilisation de matériaux biosourcés, etc....

Nombreuses sont déjà les **associations** qui affichent un objet dans ce sens :

Sapotek, le bonheur à vélo, Développement solidaire et durable, Amis de Greenpeace, UFC que Choisir, France nature environnement, Sentinelles des rivières, éCOhabitons34, APIEU, ALEC, Mosson coulée verte, les Amis de la Cagette, Labelbleu, ADESL-la Graine, Vélocité, Vegnature, les Permaculteurs, Compostons, Gefosat, etc...

**Une première piste à approfondir** : mettre l'accent sur les actions de ces associations lors d'une journée avec des ateliers, des jeux, des spectacles invitant le public à une participation ponctuelle.





Puis, aider à la création de jeunes pousses associatives, parfois inspirées de celles qui existent, par quartier, par Maison pour Tous, par copropriété.

Possibilité de prévoir **un engrais de lancement de chaque pousse**, sous la forme d'une formation ad-hoc ou d'une aide financière à l'investissement.

Un engrais de lancement... Il ne manque plus que **la première Graine** ....

Parallèlement à cette campagne « économie circulaire », il peut être judicieux de **créer une brigade des bons gestes de recyclage** des déchets ménagers, formés de citoyens volontaires, pour renforcer l'information sur les lieux mêmes de stockage et de tri des déchets ménagers : containers verre et papier, dans les locaux dédiés des immeubles collectifs, dans les jardins publics, ...

En fait, si l'on veut agir ici et maintenant, nous proposons de prévoir quelques mesures incitatives de **manière à encourager l'engagement citoyen**, surmonter **le saut technique et financier** que cela peut être du côté d'une entreprise ou le **sursaut de volontarisme et de dépassement des habitudes** que cela peut signifier du côté des particuliers.

Signalons également l'expérimentation « **OUI PUB** » lancée le 1<sup>er</sup> mai 2022 qui vise à inverser les choses : c'est le ménage qui accepte la publicité dans sa boîte aux lettres et qui va le préciser avec un auto-collant « Oui Pub ». La Métropole de Montpellier pourrait rejoindre les 13 collectivités territoriales (dont Grenoble, Bordeaux et Nancy) qui participent à l'expérimentation.

→ **Renforcer la mise en réseau de l'ensemble des initiatives d'économie circulaire en recherchant complémentarités et masses critiques**

Au-delà des aspects de communication, la mise en réseau favorise l'échange d'expériences, la mise en valeur d'actions exemplaires, la recherche de **complémentarités** ou de **masses critiques**, une plus grande professionnalisation de toutes celles et de tous ceux qui s'investissent au quotidien en tant que professionnels ou bénévoles.

Cette mise en réseau ne peut être bien sûr qu'étroitement articulée avec les dispositifs existants, en particulier le travail d'animation conduit par les équipes de la métropole, par celles en charge de l'animation du plan régional sur l'économie circulaire et la plateforme régionale **CYCLOP**.



Cette mise en réseau pourrait s'ouvrir sur des propositions de **gouvernance partagée** pour le développement d'une économie circulaire s'appuyant sur les initiatives citoyennes.

→ **Le suivi citoyen du SPASER (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables)**

Ce SPASER comporte **4 axes** :

- **Environnement – Santé- Transition écologique** (c'est là que nous pouvons trouver les approches de l'économie circulaire, au niveau du suremballage par exemple).
- **Insertion et équité sociale.**
- **Développement économique** avec l'approche économie du territoire. Par exemple, les marchés réservés pour des entreprises locales sur des critères « économie circulaire » justement autres que le localisme qui est un critère interdit par la loi.
- **Gouvernance et politiques d'achat** : ce dernier axe nous a semblé le plus à même de donner rapidement lieu à des avis possibles du Codev.

On ne peut que se féliciter de cette feuille de route indicative et non contraignante pour les différents décideurs en matière d'appels d'offres de marchés publics (au-delà de 40 000€).

Les **propositions** du groupe de travail seraient les suivantes :

- Etre consulté avant la prochaine révision du SPASER.
- Pour cela, en préalable, avoir une connaissance d'un échantillon de marchés passés et des grilles d'évaluation ayant conduit à la sélection des prestataires.
- Pouvoir émettre un avis en particulier sur ces grilles.



En détail :

- 1 Il s'agit d'obtenir les caractéristiques des marchés passés jusqu'alors par la collectivité locale pour pouvoir émettre un avis du CODEV en confrontant les intentions du SPASER avec les pratiques passées réelles.
- 2 Puis, de mener un travail d'approfondissement des pistes énoncées par le SPASER pour émettre des propositions d'orientation des futurs achats effectués par les services de la ville et de la Métropole.
- 3 Et finalement, au fil des routines d'appel d'offres passés par les services, d'établir des suggestions en vue de modifications à soumettre aux élus pour un SPASER N° 2 d'ici environ 2 ans.

Une réflexion sur des indicateurs à concevoir pour faire une lecture appropriée des achats par rapport à une **grille économie circulaire** pourrait être envisagée.

→ **La démultiplication de la réparation associative et citoyenne sur le territoire de la Métropole :**

Deux initiatives citoyennes dans le domaine de la gestion de ce qui était considéré comme « déchet » dans l'économie linéaire du gaspillage se déploient d'ores et déjà sur le territoire :

L'association **LE VIEUX BICLOU** pour la réparation des deux roues à l'exception des Vélos à Assistance Electro et les diverses associations **REPAIR Café**.

C'est un vrai succès auprès des métropolitains qui répond à une forte attente face à la gabegie de « jetable » ou du non réparable souvent décrété par le système marchand.

C'est aussi un fort **gain de pouvoir d'achat** pour les personnes concernées qui, à moindre coût, peuvent acquérir un vélo ou le faire réparer, remettre en route des appareils ménagers en panne.

Ces deux associations et des associations similaires intervenant sur les mêmes activités ou des activités complémentaires devraient pouvoir se **déployer** bien plus systématiquement sur le territoire pour pouvoir toucher une part conséquente de la population. Pour cela, il faut des locaux, des bénévoles formés et la multiplication des créneaux ouverts à tous ceux qui ont un objet à réparer.



Lors de sa présentation, le **Vieux Biclou** indiquait par exemple que sa clientèle était pour l'essentiel dans un rayon de 2 kms autour de son atelier et plaidait pour que d'autres ateliers puissent être créés afin que tout le territoire urbain puisse être couvert, comme ceci est le cas dans plusieurs métropoles.

Il serait donc à terme souhaitable que **chaque grand quartier** puisse bénéficier d'un lieu permettant d'accueillir ce type d'activités, voire des activités similaires ou complémentaires dans le domaine du réemploi, de la réutilisation, du recyclage qui ne manqueront pas de se développer.

Dans certains cas, vraisemblablement rares, notamment du fait qu'il est nécessaire d'avoir des locaux dédiés pour ces activités avec de l'équipement et des outillages, il pourrait se dérouler dans des **Maisons pour tous**, ou dans des locaux d'autres associations existantes, ou encore dans des **réz de chaussée d'immeubles**.

Dans d'autres cas, ceci pourrait faire partie d'activités s'intégrant dans une **ressourcerie, ou bien dans une déchetterie, comme ceci vient d'être initié à Baillargues avec la création d'un point de réemploi**.

Dans d'autres cas enfin, l'hébergement pourrait se faire dans **des tiers lieux** avec d'autres fonctions complémentaires permettant de trouver un équilibre économique, comme des activités culturelles, un café associatif, etc.

Dans les territoires moins urbanisés de la métropole, pourrait être proposée la mise à disposition de **VEHICULES ATELIER** équipés, pour l'un, pour la réparation des vélos et pour l'autre, pour la réparation tous azimuts des objets de type électroménager ou outillage domestique.

**Ces deux camions ateliers** pourraient alors sillonner la métropole en donnant des rendez-vous sur des sites déterminés (placettes, parkings) autour d'un panneau indicateur :

**« Economie circulaire : ICI ON REPARE gratuitement »**

Le camion atelier pourrait précéder celui de la **COLLECTE MOBILE** existant, qui récupère des objets, qui souvent ne sont pas recyclés.

**L'expansion continue de l'utilisation du vélo** ouvre également bien d'autres perspectives, en matière de nouvelles activités à créer dans cette économie citoyenne avec des nouveaux métiers à apprendre :

- La collecte de vélos en mauvais état pourrait se faire dans les **déchetteries** afin que certains puissent être réparés, et que sur d'autres, puissent être prélevées des pièces encore en état de fonctionnement.



- Le vélo **électrique** va nécessiter l'acquisition de nouvelles compétences pour les bénévoles ou futurs professionnels de la réparation. Des **formations** pourraient leur être proposées.
- Enfin, une réflexion est à conduire pour le **recyclage des batteries**, ainsi que pour la récupération des pneus et chambres à air.

→ **Pour cela, inventer, promouvoir de nouveaux dispositifs d'acquisition foncière et/ou immobilière**

Depuis bien longtemps, il est difficile de trouver des locaux et/ou **des locaux pour des activités à faible valeur ajoutée**, ce qui est le cas de bien des projets d'économie circulaire.

Nous proposons à la collectivité d'expérimenter de **nouveaux dispositifs d'acquisition foncière ou immobilière** permettant de combiner financements publics, épargne citoyenne. Ceci autour de projets portés par des collectifs accompagnés à la recherche de modèles économiques viables.

Touchant des projets d'intérêt collectif, bénéfiques pour les populations, pour le territoire, pour les économies de ressources qu'ils génèrent, ces expérimentations pourraient se faire en utilisant les expériences, les savoir-faire qui se sont développés ces dernières années autour des foncières solidaires et des sociétés coopératives d'intérêt collectif (**SCIC**).

→ **Domaine à défricher : MED VALLEE, Pôle mondial d'excellence en santé globale**

**La santé globale est déclinée selon le triptyque « soigner-nourrir-protéger »** dans le projet Med Vallée, qui constitue avant tout une synergie des efforts de communication visant à mettre l'accent sur les fortes capacités de recherche et de développement dont dispose déjà la Métropole de Montpellier sur les trois domaines de la santé, de l'alimentation et de l'environnement.

Domaines qui vont encore connaître de forts développements avec l'arrivée de nouveaux laboratoires et de nouvelles entreprises.

Si on regarde la présentation de ce projet par la région Occitanie qui entend que cela s'inscrive dans sa stratégie de « transition écologique et d'alimentation durable » ou encore dans le triptyque « soigner-nourrir-protéger » in <https://www.laregion.fr/Med-Vallee-pour-relever-les-grands-defis-de-demain>, l'approche économie circulaire peut y trouver sa place.



Nous disposons encore de peu d'informations sur les contours de MED VALLEE mais il est possible, en l'absence d'une vision plus précise, de **proposer quelques pistes générales** :

- 🌀 **FONCIER** : Si Med Vallée implique de nouvelles zones pour la construction d'infrastructures, il faudra veiller à des choix judicieux du point de vue des richesses naturelles soumises là encore à une grande « **artificialisation** ».
- 🌀 **CONSTRUCTION** : Qui dit nouvelles infrastructures, nouveaux bâtiments, voies de circulation dit à la fois **architecture bioclimatique et chantier de construction**.
  - **L'architecture bioclimatique** a comme objectif de tirer parti des conditions d'un site et de son environnement, de s'adapter aux caractéristiques et particularités propres au lieu d'implantation : son climat avec le changement climatique qui est d'une brûlante actualité, sa géographie, et sa géomorphologie. Il s'agit d'améliorer le **confort et l'efficacité énergétique du bâtiment**, de faire mettre en œuvre des stratégies, techniques et constructions simples qui permettent de chauffer, rafraîchir et/ou ventiler l'intérieur d'une construction.
  - **La conduite des chantiers** qui tient compte de l'économie circulaire suppose la recherche de **matériaux locaux, voire biosourcés** (à base de matières végétales) ou encore alternatifs ou recyclés, la **gestion des déchets** de chantier.
- 🌀 **INTERCONNEXION** des besoins en matériels scientifiques et en compétences des chercheurs, plutôt que de démultiplier les ressources matérielles et humaines. On parle alors concrètement **d'écologie industrielle et territoriale**.
- 🌀 **MOBILITES** : Là encore, dans la mesure où le projet Med Vallée va se déployer en reliant des pôles déjà existants sur la partie nord-ouest de la Métropole, il faudra étudier **le maillage des modes de déplacements** entre ces pôles évitant au maximum les véhicules individuels sur des distances courtes.





**PARTICIPATION DES CITOYENS** : Il y a lieu de réfléchir comment intégrer et faire participer les habitants de la Métropole à **MED VALLEE**.

Tout comme le Centre Epidaure qui comporte un espace muséographique de prévention des cancers ouvert au public

<https://www.icm.unicancer.fr/fr/institut-du-cancer-de-montpellier/la-prevention>

Il est possible d'imaginer un ou plusieurs **lieux d'information et sensibilisation au concept de « santé globale »** en relation avec les médecins, les agronomes et les chercheurs dans une optique de vulgarisation scientifique et d'association et afin de promouvoir le **patient-consommateur-citoyen**.

## LA FABRIK MED VALLÉE

### LES ENJEUX PAR AXE STRATÉGIQUE

| AXE 1/UNE COMMUNAUTE LABELISEE                                                                                                                                                                                                               | AXE 2/UN ACCELERATEUR DE CROISSANCE ET DE DEVELOPPEMENT                                                                                                                                                                                                                    | AXE 3/L'INNOVATION COMME ADN                                                                                                                                                                                                         | AXE 4/VILLE ET TERRITOIRE DEMONSTRATIFS                                                                                                                                                                              | AXE 5/UN RAYONNEMENT NATIONAL ET MONDIAL                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1) La création d'un label Med Vallée<br>2) La gouvernance et l'animation de la communauté Med Vallée<br>3) Le développement de la fertilisation croisée des filières<br>4) Le développement d'une culture commune autour de la santé globale | 1) Le financement des projets<br>2) L'identification, l'orientation et l'accompagnement des projets<br>3) Les structures d'accompagnement pour l'accélération des projets<br>4) La mise en place d'infrastructures d'accueil de qualité<br>5) Le développement de l'emploi | 1) Le renforcement du transfert de technologies<br>2) L'installation d'infrastructures d'excellence<br>3) Le développement de l'interaction entre les acteurs<br>4) L'adéquation entre les formations et les compétences recherchées | 1) Le développement d'une ville démonstrative dans ses politiques publiques<br>2) La définition d'une stratégie territoriale d'aménagement exemplaire<br>3) Des entreprises intégrant la santé globale dans leur ADN | 1) La structuration de partenariats nationaux et internationaux<br>2) Une stratégie d'attractivité différenciante<br>3) L'image et la communication Med Vallée<br>4) La captation de compétences et de talents<br>5) Le renforcement de la capacité d'exportation |



## En guise de conclusion

Le présent rapport donne une **première photographie** des travaux réalisés par le groupe de travail et des propositions émises. Tout ceci méritera d'être approfondi et enrichi dans les prochains mois en interaction avec les élus et les services techniques de la Métropole, ainsi qu'avec les multi parti-prenantes de cette nouvelle économie, qui a besoin d'être au cœur de la transition écologique et solidaire de la Métropole.

Ce rapport plaide pour aller plus vite et plus loin, de parier encore plus fortement sur **l'engagement citoyen**, de l'accompagner, de le mettre en valeur, afin, dans cette époque de bouleversements intenses, **que le « mieux vivre –ensemble » soit une boussole déterminante de l'action publique.**

Si du temps suffisant avait été disponible, il aurait été important de s'inspirer aussi de ce qui se fait ailleurs. Un premier travail de repérage d'actions intéressantes dans des autres métropoles, joint en annexe 2, a été réalisé. Il méritera d'être mieux exploité dans les prochains mois et élargi en prenant en compte à ce qui se fait hors de France, hors d'Europe ou dans d'autres parties du monde.

Ce thème de l'économie circulaire pourrait être encore plus un thème de **coopération** avec les diverses villes et territoires avec lesquels la Métropole a tissé des liens, tant il est porteur de sens pour inventer **un monde plus inclusif, plus solidaire, plus désirable.**





## ANNEXE 1

### DEFINITION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Lors des premières réunions, la commission a jugé utile de définir l'économie circulaire dans tous ses aspects afin que ses membres soient en accord sur le vocabulaire habituellement utilisé aussi bien par les analyses scientifiques que par les approches pragmatiques dans ce domaine.

**Définition ADEME, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire :**



*L'économie circulaire désigne un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets. Il s'agit de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) pour un modèle économique « circulaire ».*

Cela fait suite à la prise de conscience des ressources limitées de la planète et du besoin de les économiser.

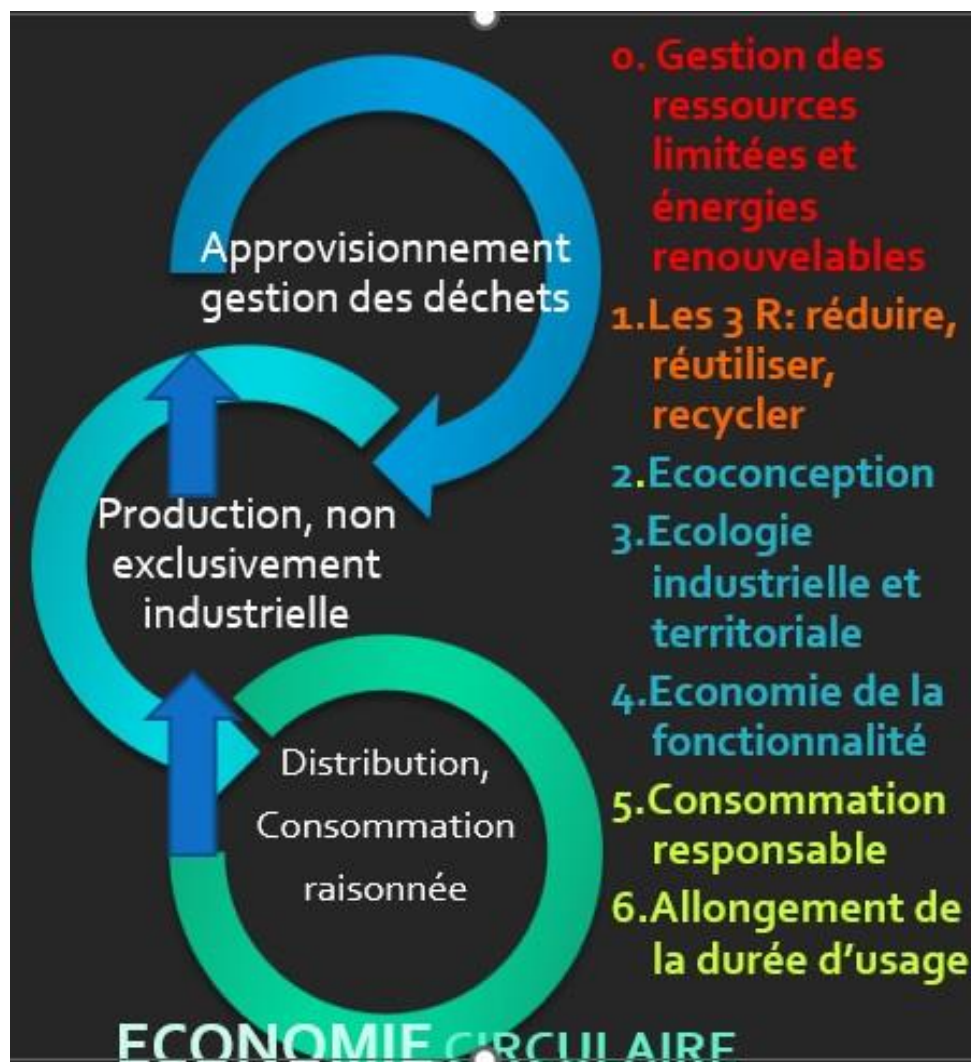
Cette notion contient également l'idée que les nouveaux modèles de production et de consommation liés à l'économie circulaire peuvent être générateurs d'activités et de **création d'emplois durables et non délocalisables**. On imagine mal une matière première très lourde ou un objet à réparer qui soit expédié n'importe où sur la planète.

**Le Petit Larousse 2016 définit l'économie circulaire comme :**

**« un système économique fondé sur la frugalité, la limitation de la consommation, le recyclage des matériaux ou des services ».**



En reprenant les mêmes 3 phases du cycle économique affiché plus haut pour décrire l'économie linéaire (approvisionnement en ressources naturelles, production et distribution, consommation) et en y ajoutant les deux constats de l'épuisement des ressources et de l'accumulation des déchets, on peut décrire ainsi l'économie circulaire : il suffit d'y ajouter une **boucle de retour**, qui symbolise la circularité.





A partir de là, nous reprenons les **7 piliers** ou approches de l'économie circulaire habituellement retenus :

## 1. LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES LIMITEES

Pour les ressources fossiles, comme pour toute autre ressource naturelle, il s'agit d'en réduire fortement le rythme d'extraction, voire de limiter drastiquement leur extraction au regard du CO2 que cela ne manquera pas de libérer pour certaines d'entre elles.

## 2. LES 3 R : REDUIRE, REUTILISER, RECYCLER avec parfois davantage de R tels que REEMPLOI, REFUSER, REPARER

Il s'agit là de ce à quoi on limite parfois l'économie circulaire à partir d'une logique primaire de type « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », la formule d'Antoine Lavoisier en parlant de la conservation de masses.

- Réduire l'utilisation des ressources naturelles fossiles,
- Réutiliser tous les sous-produits,
- Recycler les déchets ou produits devenus obsolètes, et aussi
- Réemployer un objet donné pour hors d'usage,
- Refuser la surconsommation ou un « gadget » de consommation,
- Réparer un objet.

## 3. L'ECOCONCEPTION

L'écoconception consiste à intégrer les caractéristiques de l'économie circulaire, notamment l'utilisation des ressources limitées, les R, et de plus la durée d'usage dès la conception initiale de l'objet, voire du service.

## 4. L'ECOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

A partir de l'analyse d'un ensemble d'entreprises d'un même territoire, il s'agit de développer des synergies dans l'optique de diminuer leur bilan CO2 et leurs dépenses en énergie, et plus globalement d'optimiser leurs coûts. On analyse la gestion des flux et on en établit une cartographie des éléments suivants : coproduits, déchets, effluents liquides, excédents d'énergie, synergies logistiques, cotransports, mutualisations, emplois partagés, achats groupés, synergies métiers, partenariats.





## 5. L'ECONOMIE DE LA FONCTIONNALITE

Avec la prédominance des services sur les biens, les déterminants de la performance changent. On se déplace de la valeur de transaction (prix d'achat d'un bien) à la valeur d'usage : si un bien est une des composantes de l'offre, c'est l'usage du bien et sa personnalisation qui rendent service et non le bien lui-même. Par exemple, Michelin Fleet Solution passe de la vente de pneus à la vente de kilomètres (parcourus par votre véhicule équipé de pneus Michelin).

## 6. LA CONSOMMATION RESPONSABLE

Un aspect de l'économie circulaire qui est plus difficile à définir mais bien en relation avec les objectifs du CODEV et la participation des citoyens-consommateurs :

De quoi suis-je vraiment responsable ? De tout ?

De mes seuls achats et de ma façon de vivre ? De la façon dont les transports en commun sont organisés et de la manière d'affecter l'impôt à travers mes choix électoraux ?

## 7. L'ALLONGEMENT DE LA DUREE D'USAGE

On parle aussi de lutte contre l'obsolescence programmée depuis que l'on sait que les mécanismes de marché tendent souvent vers la brièveté organisée du cycle de vie d'un produit.

Exemple : l'ampoule de Livermore en Californie qui fonctionne depuis plus de 100 ans : <http://wxyzwebcams.com/fr/webcam-42.php>

Depuis la fin 2021, la loi dit : « Est interdite la pratique de l'obsolescence programmée qui se définit par le recours à des techniques, y compris logicielles, par lesquelles le responsable de la mise sur le marché d'un produit vise à en réduire délibérément la durée de vie ».

Reste néanmoins l'obsolescence qui est mise dans les esprits à travers le phénomène de mode, le « buzz », arme redoutable des publicitaires.





## ANNEXE 2

### COMPARATIF EN MATIERE D'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS LES METROPOLES

| Métropole Strasbourg                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Métropole Nantes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Métropole de Grenoble                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Territoire aux convictions environnementales, il montre l'exemple sur l'écologie Industrielle.</p> <p>Depuis 2013, la synergie entre 26 entreprises et la métropole, le tout installés sur le port autonome de Strasbourg PAS. C'est une concentration d'activités industrielles pour mutualiser des équipements et des pratiques. Un même prestataire local s'en charge du recyclage de tous les cartons des industriels. Les chutes de bois sont réutilisées par le voisin qui possède une chaufferie hybride. Les achats des consommables sont groupés et communs. Afin d'encourager le réemploi de mobilier, la ville a lancé en 2019 un appel d'offre inédit pour aménager de manière créative et écologique les locaux de la pépinière d'entreprise du quartier Haut Pierre avec des meubles issus du marché de l'occasion. Des pièces Chinées chez Emmaüs.</p> | <p>Lauréate du projet national « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage ». Il a fixé des objectifs lors d'un contrat (3 ans) avec l'ADEME sur l'économie circulaire et déchets.</p> <p>Une feuille de route a été établie.</p> <p>3 Boucles ont été retenus dans la feuille de route.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Boucle Organique « du champ à l'assiette au champ » (agriculture, alimentation, biodéchets).</li> <li>• Boucle Technique « BTP durable et circulaire »</li> <li>• Boucle Technique « Petits équipements du quotidien » (écoconception, réparation et réemploi).</li> </ul> <p>Sur ces 3 boucles, Nantes Métropole se donne une fonction d'animateur des démarches circulaires avec l'ouverture d'une Citylab pour mener des test en grande nature.</p> | <p>A lance un appel à projets « réduction des déchets, économie circulaire », en direction des associations et établissements publics. Les projets retenus sont aidés à la hauteur de 20.000€.</p> <p>La métropole de Grenoble a créé le SCIC Fabrinova : fédération des entreprises de l'économie circulaire. Mise à disposition d'un bâtiment pour regrouper les savoir-faire dans une halle industrielle.</p> <p>La vocation de la métropole Bâtir une filière de la réparation, du reconditionnement et du réemploi</p> |





| Métropole de Paris                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Métropole de Lyon                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Métropole de Toulouse                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Avec son programme Grand Paris Circulaire, la métropole a lancé le Challenge Consomm'acteurs : 6 mois pour tester ce que peut être une consommation sobre, locale, inclusive et faisant la part belle à la seconde main.</p> <p>La Métropole a créé aussi Le réseau métropolitain des référents de l'économie circulaire – le « G142 économie circulaire »</p> <p>Ce réseau a pour objectif de participer à l'élaboration de la stratégie d'économie circulaire sur le territoire métropolitain, à travers des séances plénières, des visites de sites et des cycles de formation sur les enjeux de l'économie circulaire au niveau territorial. En 2020 ce réseau a travaillé sur la commande publique.</p> <p>D'un autre côté avec l'aide de l'Institut National de l'Economie Circulaire (INEC), la Métropole a lancé une expérimentation d'un an pour un programme-action « Achats et économie circulaire ». La Charte d'engagement a été signée le 14 décembre 2018 par 34 d'entités privées et publiques. L'objectif est de travailler à l'intégration de l'économie circulaire dans la politique d'achat des organisations participantes.</p> | <p>En 2017 la Métropole de Lyon a lancé son premier appel aux entreprises ; associations et collectifs des citoyens qui portent des projets innovants dans le domaine de l'économie circulaire.</p> <p>Le plan d'action « économie circulaire, zéro gaspillage » de la Métropole adopté en avril 2017 s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet Territoires zéro déchet, zéro gaspillage du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.</p> <p>Ils travaillent aussi sur le modèle de l'écologie industrielle avec la Vallée de la Chimie. Cette initiative valorise les terrains industriels inexploités avec des projets innovants. Comme par exemple le projet paysages productifs (ils font pousser de la végétation qui sera utilisée pour produire de l'énergie (biomasse).</p> <p>En 2018 la métropole a lancé le programme de formation des guides composteurs et a déployé 70 sites de compostage partagés dans les quartiers et 15 composteurs partagés dans les écoles et collèges du territoire</p> | <p>Le CODEV de la Métropole de Toulouse a identifié tous les acteurs de l'économie circulaire du territoire dans un guide accessible pour tous permettant la mise en relation entre les différents intervenants.</p> <p>La métropole de Toulouse a aussi lancé un projet visant à réduire l'impact environnementale du secteur de la construction. Visant à systématiser l'économie circulaire dans la commande publique et de la promouvoir dans l'Europe en s'appuyant sur la répliquabilité du projet.</p> <p>Le projet s'inscrit autour de 4 objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire de 20 % l'impact du BTP dans la consommation de ressources et la production de déchets</li> <li>• Structurer la filière du BTP circulaire</li> <li>• Mettre en place des politiques d'achats circulaires</li> <li>• Accompagner la montée en compétence de la filière du BTP circulaire</li> </ul> |